

# CHARTRE ISSUE DES PLANS TERRITORIAUX

## ENJEUX :

---

- Rendre adaptable et réversible les organisations sanitaires pour répondre de façon réactive, non seulement aux crises sanitaires de demain, mais également aux évolutions des stratégies en santé
- Permettre un haut niveau de réactivité de nos organisations territoriales public/privé/libéral/MS pour fluidifier le parcours du patient

## OBJECTIFS :

---

1. **Pérenniser les organisations territoriales ville /hôpital**, en mettant en place, le Service d'Accès aux Soins territorial coordonné (*dispositif COVILLE, COVAMBU, ...*)
2. **Pérenniser la coopération public/privé** en définissant des instances territoriales de concertation (ex : GHT élargi, ...)
3. **Adapter le capacitaire de soins critiques** en mettant en place une organisation réversible en 48h (*nb de lits, architecture des locaux, mise à disposition de personnels, modalités d'admission, place du privé,...*)
4. **Faciliter les coopérations chirurgicales à l'échelle territoriale** en définissant une gradation des soins intégrant la dimension de santé publique/crise (*cartographie des implantations, outil de scoring, conseil de bloc de territoire, protocoles inter ES, coopération, convention... liste de gardes communes....*)
5. **Structurer et pérenniser les réseaux d'acteurs thématiques** au sein de chaque territoire (*à l'image de la cancérologie et des maternités, par exemple*) en identifiant un coordinateur de territoire avec des référents au sein de chaque structure pour organiser le parcours patient
6. **Identifier les Equipes Mobiles d'Appui et d'Expertise comme levier d'articulation** entre les filières spécifiques SSR et la médecine y compris les soins critiques
7. **Poursuivre la structuration des filières gériatriques dans chaque territoire** en intensifiant la dimension du « aller vers », et en fluidifiant le parcours des personnes âgées à domicile et en EHPAD (*recours aux structures mobiles, développement de l'HAD, hôpitaux de proximité, pérennisation de l'astreinte de gériatrie, adressage direct dans les services, visio-régulation SAMU, télésanté....*)

8. **Adapter les organisations des ES pour assurer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap** en facilitant notamment le parcours de soins et l'aller vers les personnes à domicile ou en établissement ( poursuite du déploiement des consultations dédiées, identification de référents handicap au sein de chaque structure de soins, admission directe dans les services, déploiement de la télésanté, accueil, place de l'accompagnement, appui des ESMS ...)
9. **Structurer des filières patients ayant des troubles psychiatriques** par territoire en coordonnant les organisations entre les établissements somatiques et les services de psychiatrie
10. **Renforcer le pilotage capacitaire de nos organisations sanitaires** en mettant en place des organisations adaptables en 48h (*exhaustivité du ROR, mise en place de cellule d'ordonnancement pour les soins critiques, médecine, chirurgie, SSR, HAD, psychiatrie*)
11. **Renforcer le pilotage régional des produits de santé** en anticipant les ruptures d'approvisionnement (*Tbd OMEDIT, suivi des achats, respirateurs, EPI, masques...*)
12. **Accélérer le virage numérique territorial**, par le déploiement des usages de télésanté pour éviter le renoncement aux soins et faciliter la gestion des plateaux de consultations (consultation à distance, télésuivi lorsque cela est possible...), par le recours à des agendas partagés et outils de e-parcours, par la transmission facilitée des informations partagées entre acteurs de santé sur le territoire
13. **Pérenniser les partenariats territoriaux en matière de ressources humaines médicales et paramédicales** par la poursuite des conventions de mise à disposition de personnels, le maintien des dispositifs mobiles d'expertise aux établissements médico-sociaux, la consolidation des liens entre EHPAD et instituts de formation, la poursuite d'une stratégie partagée de mobilisation et d'anticipation des ressources rares, l'approfondissement d'une gestion prévisionnelle des métiers et compétences à l'échelle du territoire

SEGUR de la SANTE :

- Revalorisation des carrières et développements des compétences et des parcours professionnels à l'hôpital et dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Plan d'investissement et réforme des modèles de financement ;
- Mise en place d'un système plus souple, plus simple, plus en proximité, en revalorisant le collectif, le sens de l'équipe et l'initiative des professionnels ;
- Mise en place d'une organisation du système de santé fondée sur le territoire et intégrant hôpital, médecine de ville et médico-social.